



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

Coronavirus et Droits des personnels

Retrouvez ci-dessous l'actualité et des réponses à vos questions dans notre FAQ mise à jour régulièrement.

Mercredi 25 mars 2020

L'épidémie prend de l'ampleur et touche de plus en plus de personnes, jeunes et moins jeunes. Le SNUEP-FSU réaffirme sa totale solidarité avec tous les personnels placés en première ligne de cette crise, notamment les soignant-es. **Aujourd'hui, la priorité est bien de sauver des vies, restons chez nous et respectons strictement les règles d'hygiène et de sécurité.**

Dans les LP, SEP, SEGPA et EREA, les personnels répondent présent, aux côtés des élèves et des familles, ne comptant pas leurs heures, comme toujours, notamment et aussi pour faire face aux défaillances des outils institutionnels. **Il s'agit avant tout de maintenir le lien scolaire avec les élèves, sans culpabiliser, sans pression.** L'enseignement à distance bouleverse nos pratiques professionnelles. Prenons le temps de construire pour durer en ayant en tête qu'il est impossible de "*faire comme avant la crise*" puisque rien n'est "*comme avant la crise*". La période de confinement va durer, nous sommes engagés dans un marathon, pas un sprint. A l'impossible nul n'est tenu.

Mise à jour de la FAQ : présence dans les établissements pendant le confinement, accueil des enfants de soignants et suivi des élèves.

Lundi 16 mars 2020

Après que le ministre et les chef·fes d'établissement les plus "zélés" aient enfin communiqué aux personnels de ne pas se rendre dans les établissements hier, le premier stade de confinement se met en place.

Des annonces auront lieu ce soir quant aux nouvelles modalités et restrictions envisagées en fonction de l'évolution de la pandémie.

Ce dont nous sommes certain·es aujourd'hui, c'est que ce confinement durera au moins jusqu'au 18 avril.

Nous avons donc du temps pour mettre en place les liens pédagogiques avec nos élèves.

Aujourd'hui il semble que peu de choses fonctionnent : les ENT sont saturés, l'accès à pronote difficile et les listes mails par classe pas toujours opérationnelles.

Le SNUEP-FSU rappelle :

- que les fonctionnements des outils numériques relèvent des équipes techniques et de l'administration : on peut donc attendre (et du temps nous en avons) ;
- que de nouvelles difficultés vont apparaître alors que le SNUEP-FSU a déjà émis des alertes au ministère : élèves sans matériel, sans connexion etc. et ce sera majoritairement le cas pour nos élèves de CAP ;
- que ce lien pédagogique n'est aucunement une obligation en cas d'arrêt maladie ou d'autorisation spéciale d'absence (pour garde d'enfant actuellement par exemple).

En l'état actuel de ce que l'on sait, le SNUEP-FSU appelle les collègues à prioriser l'organisation de leur vie personnelle et celle de leurs proches face à ce grave problème de santé publique.

Le travail avec les élèves peut être différé au regard de cette situation inédite.

Dimanche 15 mars 2020

Le premier ministre vient d'annoncer le passage au stade 3 et la fermeture de tous les lieux publics dits non indispensables à la vie du pays. Il a rappelé que toute réunion non indispensable doit être annulée dans les entreprises comme dans l'administration. C'est en contradiction avec les propos du ministre Blanquer - certainement écarté des décisions et toujours motivé par son image au détriment de la santé des personnels.

Le ministre Blanquer a clarifié les choses ce matin : *"les professeurs dans leur majorité resteront à la maison", "les professeurs présents demain le seront sur la base du volontariat", "il est hors de question de faire se déplacer quelqu'un de façon non indispensable"* tout en précisant que c'est *"le chef d'établissement qui décide qui vient ou pas"*.

Dans ce contexte, le SNUEP-FSU appelle les personnels à préserver leur santé et celle de leurs proches et donc à ne pas se rendre dans les établissements lundi.

Cet après-midi, le ministre a diffusé une lettre aux Recteurs et Rectrices allant dans ce sens : pas de réunions ni de déplacements dans les établissements. Selon la FAQ du ministère, les PFMP sont suspendues jusqu'à nouvel ordre lorsque le lieu de stage ne peut plus accueillir l'élève.

Le SNUEP-FSU continuera à alimenter cette [lettre d'info](#) au fur et à mesure de l'évolution de l'actualité.

Que faire si vous êtes appelés à venir dans votre établissement ?

Au regard de la situation sanitaire (passage au stade 3), des déclarations du président de la République, du 1er Ministre, du Ministre de la Santé, des recommandations de la DGAFP (voir ci-dessous), **le SNUEP-FSU vous appelle à ne pas vous rendre dans votre établissement, sauf si cela est indispensable.** L'arrêté du 14 mars précise que l'accueil des usagers est suspendu. Élèves et parents d'élèves ne peuvent se rendre dans les établissements. Les conseils de classe ne peuvent donc se tenir en présentiel dans l'établissement puisque élèves et parents ne peuvent venir. Exigez que les conseils de classe se tiennent à distance : visioconférence, téléconférence, échanges téléphoniques ou mail entre le PP et la direction. **Les conseils de discipline, conseil de classe et les CA doivent être reportés.**

Le ministre a assuré ce matin qu'il n'y aurait pas de retenue sur salaire. Le SNUEP-FSU sera à vos côtés si une hiérarchie zélée et peu au fait des considérations humaines entamait des démarches contraires à cet engagement ministériel.

Le Ministère a affirmé vendredi 13/03 aux organisations syndicales que la foire aux questions ministérielle avait valeur de circulaire. Or, il y est clairement écrit que la règle est le télétravail. Lien vers [consignes ministérielles](#) et extrait sur le télétravail ci-dessous. Plus aucun doute n'est permis !

Dans la situation actuelle, le SNUEP-FSU estime que la priorité est la santé de toutes et tous afin de sortir rapidement de cette crise. Le SNUEP-FSU ferme ses locaux et annule ses réunions. Nous restons bien évidemment joignables par mail, téléphone portable et sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) pour répondre à toutes vos questions.

Bon courage à toutes et à tous !

Samedi 14 mars 19h

Lors de sa conférence de presse, le Ministre de l'Éducation Nationale annonce l'organisation de *"permanences pédagogiques"* dans les établissements avec *"une moyenne de la moitié des personnels présents en permanence"* ! Alors que le président de la République "invite tous les Français à limiter leurs déplacements au strict nécessaire", que le Ministre de la Santé affirme que l'objectif est de "ralentir la diffusion du virus", que la DGAFP (direction générale de l'administration et de la Fonction Publique) recommande de privilégier le télétravail, Jean-

Michel Blanquer fait fi de ces évidentes recommandations de sécurité. Irresponsable ! Depuis vendredi, de nombreuses et nombreux PLP, AED, CPE, AESH reçoivent de la part de leurs chef·fes d'établissement des convocations à des réunions ou des injonctions à venir lundi pour faire de l'occupationnel. C'est également la consigne passée par un grand nombre de Recteurs. **La France traverse une crise sanitaire sans précédent. A quoi jouent donc le Ministre et les Recteurs ? L'heure n'est pas à multiplier les propositions pour alimenter dans l'opinion publique le cliché de personnels par nature oisifs qu'il faudrait mettre au travail à tout prix. L'heure est à la gestion collective et responsable d'une crise sanitaire majeure et inédite.**

Vous pouvez continuer de vous appuyer sur les recommandations de la DGAFP et du Ministère (question 4 ci-dessous), les déclarations du président, du Ministre de la Santé pour ne pas vous mettre en danger.

Le SNUEP-FSU continue d'intervenir à tous les niveaux pour vous défendre.

Samedi 14 mars 2020

48h après l'annonce d'Emmanuel Macron de fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités jusqu'à nouvel ordre, **force est de constater que cette décision est interprétée très différemment localement, mettant en difficulté les personnels et suscitant le trouble et l'incompréhension dans un contexte qui est pourtant déjà compliqué.** On a ainsi vu des chefs d'établissements annoncer des réunions à plus de 100 personnes lundi matin, des injonctions à l'utilisation de certains outils dans le cadre de la continuité pédagogique, etc.

Toutes les organisations syndicales ont été reçues ce vendredi après-midi par le Ministre, ce qui a permis d'éclaircir certains points. Vous trouverez ci-dessous des premières réponses à vos questions. Cette FAQ sera régulièrement mise à jour. Nous compléterons notamment d'ici dimanche soir avec des questions dédiées à la situation des AESH et des AED.